



1

Jours

Maîtriser l'écrit juridique et judiciaire

dans JURIDIQUE - METIERS JURIDIQUE / Réf : JUR-MEJU-5

Objectifs de la formation

- Utiliser les outils rhétoriques et grammaticaux dans un contexte juridique
- Améliorer la qualité et la sécurité des écrits juridiques
- Rédiger correctement des documents officiels
- Préparer un dossier de plaidoirie

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Identifier les objectifs de l'écrit juridique et judiciaire

2. Gérer les techniques de rédaction

- Prendre possession du dossier
- Préparer la rédaction Structurer, organiser, hiérarchiser les idées
- Adapter l'écrit en fonction du destinataire

Après-midi

3. Gérer les outils d'aide à la rédaction

- Les pièges à éviter
- Savoir utiliser les figures de style
- Organiser son argumentation avec les outils grammaticaux
- Savoir utiliser la majuscule à bon escient
- Les réflexes orthographiques à adopter

4. Examiner les différents écrits juridiques et judiciaires

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274

GROUPE
LEXOM

LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :

LEXOM

someformpro
formation professionnelle

supipgv
école supérieure

BIO
FORMATION

DEFI3
TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE LA FORMATION

ALTERCLASS

IRFA

FRANCE CARRIÈRE



- La consultation juridique
- La note juridique
- L'acte juridique ou judiciaire
- Le courrier professionnel
- Le dossier de plaidoirie

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Secrétariat juridique, assistant juridique, toute personne en relation avec les métiers du droit (notaire, avoué, avocat, assurance etc ...)

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes affirmatives permettant aux apprenants de découvrir un nouveau contenu. Afin de faciliter l'apprentissage, le formateur veillera à adopter une structure claire et efficace.
- Le formateur utilisera de nombreux exemples, comparaisons et images afin d'illustrer son propos. Il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un QCM ou de questions orales.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

